

CPTS Terres de Montaigu

Objet de la réunion : Rencontre Handisoins 85 & CPTS Terres de Montaigu

Le : 23 juillet 2020 **de** : 11h00 à 13h00

Participants :

- Sylvie VERBRUGGHE, Coordinatrice Handisoins 85
- Sarah FORTANNIER, IDEL et Secrétaire Général CPTS Terres de Montaigu
- Benjamin GUILBAUD, Coordinateur CPTS Terres de Montaigu

Présentation du dispositif territorial de consultations et de soins dédiés pour les personnes en situation de handicap

Une plateforme de coordination (guichet unique)

Comment contacter Handisoins 85 ?

- Le dispositif débutera le 2 novembre.
- Un numéro unique : 02 51 08 58 88 (actif à partir du 2 novembre 2020)
- accueil@handisoins85.fr
- Accessible du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30.

Dispositif porté par :

- CHD Vendée
- Clinique Saint-Charles
- Le Centre Hospitalier Georges Mazurelle.

Pourquoi un dispositif Handisoins 85 ?

- Faciliter l'accès aux soins et aux consultations pour les personnes en situation de handicap en Vendée
- Améliorer la lisibilité de l'offre existante
- Développer des PEC personnalisées et adaptées (soins, accueil)

Quelles missions ?

- Informer de l'offre existante sur le territoire et orienter ;
- Contribuer à organiser et à faciliter la prise en charge du patient en situation de handicap ;
- Préparer en amont la venue de ce patient ainsi que les conditions de prise en charge ;
- Avoir une vision globale du parcours de soins du patient ;
- Apporter une aide humaine et logistique et/ou gérer une demande particulière (matériel adapté...) ;
- Être un interlocuteur privilégié pour les personnes en situation de handicap et/ou leurs aidants, ainsi que pour les équipes soignantes internes ou externes des établissements.

CPTS Terres de Montaigu

Pour qui ?

- Personnes en situation de handicap (moteur, maladies invalidantes, auditif, visuel, psychique, mental) en échec/absence de soins en milieu ordinaire, résidant à domicile ou en institution

Qui peut contacter Handisoins 85 ?

- Tout le monde : médecin traitant, professionnels des établissements sociaux ou médicaux-sociaux, les aidants professionnels ou familiaux, dispositifs de coordination (CPTS, DAPS 85...)

Autres informations

Le dispositif Handisoins 85 souhaite adhérer à la CPTS. En tant que partenaire-expert, il intégrera le collègue B. Il pourra faire appel à la CPTS, par exemple, pour des patients de notre territoire en situation de handicap n'ayant pas de médecin traitant. C'est une mission de la CPTS que de trouver un médecin traitant aux patients qui le souhaitent.

Handisoins 85 sera également invité aux groupes de travail.